

# DIRECTEURS

*au service des personnes âgées*

Juin / Juillet 2016

**CITOYENNAGE**  
*La parole des personnes âgées*

**FAVORISER LA  
CITOYENNETÉ DES  
PERSONNES ÂGÉES**



**Gilles CHARPENEL**

**Le plaisir, nouvel enjeu du management (p.6)**

# ÉDITO



Réforme de la tarification des établissements, refondation de l'aide à domicile, aide sociale départementale, les questions budgétaires auront marqué ce premier semestre 2016.

Les questions relatives au financement restent importantes parce qu'elles impactent in fine la qualité d'accompagnement proposé aux personnes âgées.

Il faudra donc encore être vigilant pour lutter contre la convergence dans les établissements, aider les services à domicile au bord du gouffre et obtenir des financements garantissant la qualité de vie de nos aînés.

Pour autant l'essentiel, pour les professionnels comme pour les personnes âgées, reste de donner du sens à la relation d'aide au quotidien.

Que ce soit au travers de Citoyennage, du colloque AD-PA ou des pratiques managériales, plaisir et partage peuvent être de puissants leviers de motivation.

R. GIZOLME  
Directeur de l'AD-PA  
Association des Directeurs  
au service des Personnes Agées

# SOMMAIRE

## CITOYENNAGE

**3** - Favoriser la citoyenneté des personnes âgées

## MANAGEMENT

**6** - Le plaisir, nouvel enjeu du management

## FOCUS

**9** - Alzheimer et Médocs

## INTERNATIONAL

**11** - Rapport annuel AGE Platform Europe

## POSITIONNEMENT

**12** - Prestations socle des maisons de retraite : une démarche marginale qui ne traite pas les vraies questions

- Tarification des établissements : L'AD-PA attend souplesse et simplification
- Quel budget pour les maisons de retraite ?
- Lundi de pentecôte : les crédits ne vont toujours pas complètement aux personnes âgées

## INFOS

**13** - Demande d'emploi

- Salon AGE3
- Voyage d'étude professionnel

## LIVRES

**14** - Notre sélection

## COLLOQUE AD-PA

**16** - Le plaisir au travail auprès des personnes âgées dans un contexte agiste - 21 Nov. - Paris

### I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

I - Nouveaux correspondants AD-PA  
II - Compte rendu Assemblée Générale AD-PA  
IV - CASA 2016.

*L'encart spécial est adressé  
uniquement aux adhérents AD-PA*



DIRECTEURS au service des personnes âgées  
3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 -  
courriel : ad-pa@orange.fr  
Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -  
Conception et Maquette : S. RENAULT - Imprimeur : IMP. BELZ (LA ROCHE-SUR-YON) - ISSN : 2268-0926 -

# FAVORISER LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES



Initiée par l'AD-PA en 1996, la démarche Citoyennage s'adresse aux personnes âgées vivant en établissement ou accompagnées à domicile et vise à favoriser leur expression citoyenne. Pour les 20 ans d'existence de cette démarche, l'AD-PA a souhaité l'étendre à de nouvelles régions. Un projet qui se déroulera de 2016 à 2018 avec le soutien renouvelé de la CNSA et celui de la Fondation de France.

Débutée en Ile de France en 1996, sous l'impulsion de l'ADEHPA (devenue depuis AD-PA), la démarche Citoyennage organise chaque année, dans plusieurs régions, des séminaires au cours desquels les personnes âgées s'expriment à la tribune tandis que les professionnels écoutent.

A partir de 2008 et grâce aux subventions de la CNSA, un coordinateur a pu être spécifiquement dédié au projet et un accompagnement des premières structures engagées a ainsi pu être mis en place. Auvergne, Bretagne, et Rhône-Alpes ont rejoint la démarche ; une cinquantaine d'établissements participent aujourd'hui à Citoyennage et organisent régulièrement des séminaires.

Redonner l'autonomie de parole et de pensée aux personnes âgées en leur offrant des lieux et temps de parole renforce la démocratie au sein des établissements et rompt l'isolement des personnes âgées à domicile. La prise en compte de la parole des personnes âgées par les professionnels constitue par ailleurs un élément d'évolution des pratiques professionnelles.

Le principe de Citoyennage : ne pas parler à leur place mais les aider à prendre la parole. Cette démarche nous rappelle ainsi que les meilleurs experts de la vieillesse et du grand âge sont les personnes âgées elles-mêmes. Elle tend donc à réconcilier deux termes : la citoyenneté et le grand âge.

**Citoyennage nous rappelle que les meilleurs experts de la vieillesse et du grand âge sont les personnes âgées elles-mêmes**

Se considérant et étant reconnues comme des citoyens à part entière, les personnes âgées sont à l'initiative du changement de leurs conditions de vie. Les professionnels prennent en compte la parole des résidents pour modifier les pratiques au quotidien.

Pour ce faire, deux axes sont privilégiés dans le cadre du projet 2016-2018 :

- Accompagner les équipes encadrantes à entrer dans la démarche Citoyennage à l'aide d'un temps de coordination et de conseil.
- Former les professionnels à la prise en compte de la parole des personnes âgées et aux pratiques de co-constructions lors des séminaires annuels



## Le projet 2016-2018

### Objectifs :

- Accompagner les personnes âgées et les professionnels au développement de la citoyenneté
- Augmenter la participation des personnes âgées à la démarche Citoyennage
- Faire évoluer les pratiques professionnelles
- Évaluer la mise en place de la démarche

### 3 phases :

#### 1 Information

Réunions organisées pour rassembler des professionnels et promouvoir la Citoyenneté.

#### 2 Réalisation

Groupe de travail avec les personnes âgées dans le cadre d'un colloque.

#### 3 Évaluation

Évaluation de la démarche avant/pendant/après la participation à Citoyennage.

Le projet 2016-2018 conserve par ailleurs les objectifs initiaux de la démarche Citoyennage :

- Mise en place, dans les structures d'hébergement et les services à domicile, d'actions concrètes
- Développement de l'autonomie des personnes âgées par la participation aux décisions du quotidien.
- Amélioration de la qualité de vie selon les principes de l'éthique de l'accompagnement

Le projet vise enfin à :

- Une évolution des pratiques professionnelles et un enrichissement des points de vue.
- Un développement géographique de Citoyennage pour couvrir un plus grand nombre de régions,
- Une sensibilisation de la Société à la citoyenneté des personnes âgées par la diffusion des débats et des Séminaires Citoyennage aux établissements et services ainsi que dans les médias.

Au cours de l'année 2016-2017, une dizaine de réunions d'information régionales dans plusieurs

villes de France sont programmées à destination des professionnels du secteur sur la question de la Citoyenneté et ses conditions d'exercice, en présentant et développant la démarche.

Cette première étape de sensibilisation consiste ainsi, suite aux réunions d'information en régions, à fédérer des structures géographiquement proches et intéressées par la démarche. Un coordonnateur se rendra également en appui au sein de ces structures pour expliquer plus précisément la démarche, aux personnes âgées elles-mêmes ainsi qu'aux professionnels et aux directeurs.

La seconde étape du projet visera à organiser, dès 2017, des débats dans chaque nouvelle région engagée autour d'un thème annuel sélectionné par les personnes âgées.

Des formations dédiées aux professionnels seront également animées pour que la parole des personnes âgées soit mieux écoutée au quotidien par les professionnels.



À chacun  
sa protection  
santé...  
elle, c'est  
**Résid'EHPAD !**

### À CHACUN D'ENTRE NOUS D'ÊTRE LÀ POUR EUX

Les soins comme les frais d'hospitalisation, les prothèses auditives ou le transport ne sont pas pris en charge dans le forfait soins de l'EHPAD. Il est donc nécessaire pour les résidents en EHPAD d'avoir une complémentaire santé.

Contactez un conseiller pour obtenir un devis personnalisé.

Ainsi l'AD-PA aidera chaque structure intéressée grâce à :

- Une assistance et un accompagnement pour la mise en place la démarche,
- Une communication classique et digitale,
- Un soutien financier pour chaque premier séminaire organisé en région,
- Une organisation de formations pour les professionnels

Les expériences antérieures ont démontré l'intérêt de la mise en place de la démarche Citoyennage pour les personnes âgées comme pour les professionnels ainsi qu'en témoigne la diversité des thèmes choisis (La vie sociale, L'ouverture sur l'extérieur, Les liens avec les professionnels...) par les personnes âgées.

Celles-ci sont en effet désireuses d'aborder nombre de points du quotidien et participer, aux côtés des professionnels, à l'amélioration des pratiques et du fonctionnement des structures.



## **Vous aussi participez au développement de Citoyennage !**

Prochaines réunions de présentation :

**2016**

**15 Sept.** PACA

**21 Oct.** Picardie

**7 Nov.** Pays de la Loire

**2017**

**Fév.** Midi-Pyrénées

**Mars** Limousin

**Mai** Bretagne

Informations et Inscription à  
[ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr)

Projet initié par



avec le soutien



et

Fondation  
de  
France

## LE PLAISIR, NOUVEL ENJEU DU MANAGEMENT



G. Charpenel au salon Geront'expo 2016  
(débat animé par Stéphane Tillard)

## Gilles Charpenel,

Consultant

Dirigeant fondateur d'Implica

Créateur du Laboratoire d'innovation managériale

L'AD-PA, dans le cadre de sa participation à Geront'expo, a demandé à Gilles Charpenel, auteur de «*Le plaisir, nouvel enjeu du management*» (éditions Maxima septembre 2015), de partager quelques éléments de réflexions sur ce thème. Voici une synthèse de sa conférence, au cours de laquelle il a décrypté les liens entre travail, plaisir et engagement et esquissé les contours d'une conduite managériale à la fois délibérément tournée vers la performance et préventive des risques psychosociaux.

Mes collaborations dans la durée avec de grands groupes mais aussi avec des start-up et PME m'ont permis de percevoir à minima des corrélations entre le plaisir que les acteurs prenaient dans leur travail et la réussite, ou les difficultés, des entreprises observées.

### L'intérêt du travail et la sociabilité sont deux piliers de la motivation.

De toute évidence, mettre les acteurs en situation de n'éprouver que peu de plaisir dans leur quotidien professionnel conduit inévitablement à une baisse d'engagement.

### Un contexte managérial démotivant

La recherche de la performance opérationnelle accroît considérablement le poids du prescrit. L'organisation pyramidale, la mise en règles et le fonctionnement « top-down » réduit l'activité de management des personnes comme une peau de chagrin.

Ces tendances appauvrissent la relation managers-managés alors que les changements culturels, illustrés par le débat autour de la génération Y, remettent en cause les rapports au travail, à l'entreprise, à l'autorité.

Les cadres ont le sentiment de devoir faire avec des collaborateurs de moins en moins disposés à exécuter sans avoir été consultés, sans que le sens des demandes qui leur sont faites n'ait été partagé. Les managers sont mal préparés à ces changements et s'appuient souvent sur des représentations obsolètes de ce que sont la motivation, l'autorité, l'implication, la communication...

Beaucoup avouent « ne plus savoir comment motiver les gens ».

C'est pour ces raisons, parmi d'autres, que le plaisir doit constituer un enjeu de première importance pour le management.

**Les ressorts de la motivation au travail**

Lorsqu'on demande à quelqu'un s'il aime son travail, et si c'est bien le cas, deux grands motifs de satisfaction arrivent en tête : « Ce que je fais m'intéresse » et « Mes collègues (mon patron, mes clients) sont sympas ». L'INTERET DU TRAVAIL et la SOCIABILITE sont deux piliers de la motivation.

Socle minimal nécessaire pour garantir la pérennité de l'engagement, le sentiment de SECURITE - dimensions contractuelle,

économique mais aussi lisibilité du contexte de travail - n'est pas source d'un plaisir considérable. Il doit simplement être suffisant pour permettre justement d'apprécier les autres motifs de satisfaction.

Cela peut sembler paradoxal, le RISQUE - corollaire de la liberté, de l'autonomie, fait de



*Les ressorts de la motivation*

petits ou de grands défis - multiplie le plaisir de la réussite.

Enfin, intimement liée aux quatre autres ressorts, L'ESTIME DE SOI permet de bien vivre sa vie professionnelle. Elle est déterminante de l'engagement au travail. Son absence conduit malheureusement à la démobilisation et à l'échec.

**Communiquer et responsabiliser**

Manager pour générer un engagement élevé et durable suppose d'abord d'adopter deux lignes directrices : communiquer et responsabiliser.

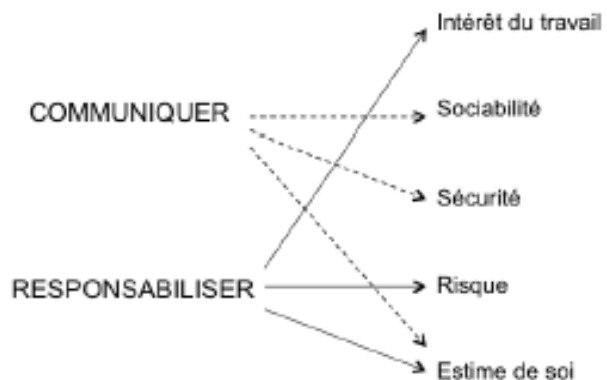
La communication, base de la connaissance mutuelle et de la confiance, conditionne le plaisir pris au travail puisqu'elle est un ingrédient indispensable pour faire vivre la sociabilité, conforter le sentiment de sécurité et développer l'estime de soi.

Quant à la responsabilisation des collaborateurs, elle est le moyen de valoriser leurs capacités : « créer davantage de valeur » et « mettre en valeur ». Elle autorise la prise de risque, elle est constitutive de l'intérêt du travail et, également, de l'estime de soi.

**Gilles Charpenel**



*Dirigeant fondateur d'Implica, société de conseil en communication et management créée en 1989. En 2010, il crée le Laboratoire d'innovation managériale, réseau de compétences ayant pour vocation la recherche, le développement et la mise en œuvre expérimentale d'approches managériales et de dispositifs innovants.*





### Manager par le plaisir

Pour pratiquer le second niveau de ce que j'ai appelé le management par le plaisir, il faut, selon la problématique rencontrée, mettre en œuvre les leviers de management contribuant le mieux à la mobilisation des acteurs.

Cela signifie identifier les ressorts de motivation susceptibles d'être détendus, sélectionner le ou les leviers (objectifs, règles, valeurs, compétences) semblant les plus appropriés pour agir sur ces ressorts et caler leur mise en œuvre...

En se posant systématiquement la question de l'impact potentiel de l'action envisagée sur l'envie des acteurs concernés.

Cela implique d'effectuer très consciemment et méthodiquement ses choix managériaux et, évidemment, de consacrer du temps et de l'intelligence à connaître et comprendre les personnes que l'on manage.

Gilles Charpenel



## LE PLAISIR, NOUVEL ENJEU DU MANAGEMENT

*Gilles Charpenel*

Édition Maxima  
19,80 €  
184 pages



## INSIGHT

La société INSIGHT a pris la suite de l'ADIEPSS pour le suivi, la commercialisation, la maintenance et l'évolution des logiciels GEPSS et PLANICIEL.

### INSIGHT est partenaire de l'AD-PA

Forte de plus de 1 200 clients pour les deux produits réunis et ce sur la France entière et dans les DOM, INSIGHT est à votre disposition pour vous présenter ces outils, soit en direct dans votre établissement, soit à distance.

**GEPSS** : pour les EHPAD, (publics ou associatifs)

- logiciel de comptabilité. Son atout supplémentaire: il comprend tous les modules dont vous avez besoin pour la gestion de votre établissement. Salaire et gestion des carrières incluse.

**PLANICIEL** : pour les établissements sanitaires et médico-sociaux, (publics ou associatifs)

- outils de pointe dans la gestion du temps de vos équipes. Son atout supplémentaire : détection automatique des droits des agents et automatisation du compteur individuel des agents.

### UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE

24, rue Porte LERANG 40120 ROQUEFORT – Tel : 05.58.45.50.13 – [www.insight-sas.net](http://www.insight-sas.net)



# ALZHEIMER ET MÉDOCS



## Dominique le DOUJET, Dr. en Psychologie - Rennes

**La maladie d'Alzheimer touche de plus en plus de personnes chaque année. Mais d'où vient cette augmentation ? Un étude franco-canadienne vient d'apporter des précisions sur un possible élément déclencheur de ce syndrome : la prise plus ou moins régulière d'anxiolytiques et de somnifères augmenterait les risques d'Alzheimer. Une conclusion alarmante sachant que nous sommes les plus gros consommateurs de médicaments au monde.**

Depuis six ans, des chercheurs français (Inserm) et canadiens (université de Montréal) travaillent d'arrache-pied pour comprendre et analyser les facteurs déclencheurs de la maladie d'Alzheimer. Publiés sur le site du British Medical Journal, les résultats de leur travail de longue haleine pointent du doigt un fait alarmant : les médicaments contre l'anxiété et les somnifères accroissent considérablement les risques d'Alzheimer.

Pour aboutir à cette conclusion, les équipes de scientifiques franco-canadiennes ont étudié environ 1800 cas d'Alzheimer en les comparant à des personnes du même âge et du même sexe, mais en bonne santé. Les chercheurs se sont donc aperçus d'une chose :

la prise plus ou moins régulière de benzodiazépines pendant un laps de temps augmenterait les chances de contracter la maladie d'Alzheimer de 51 %. Un chiffre alarmant qui augmente en fonction de la durée d'exposition à ce type de médicaments. Bien que cela n'ait pas encore été confirmé scientifiquement, les chercheurs ont fait part, dans la publication de leurs résultats, d'un possible lien de causalité entre la consommation de benzodiazépines et l'augmentation des risques d'Alzheimer.

Cela dit, les scientifiques ne cherchent pas à bannir les anxiolytiques et les somnifères pour autant, mais plutôt à sensibiliser sur la néces-

sité de limiter leur usage dans le temps : pour les équipes ayant participé à ce travail de recherche, la prise de benzodiazépines ne devrait pas excéder 3 mois. Cette remarque va dans le sens des récentes critiques émises par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) concernant les durées de traitement toujours trop longues. Certains patients prennent ce type de médicaments en continu au-delà de la période préconisée, soit plus de trois mois (en général, plusieurs années), malgré les risques neuro-psychiatriques encourus.

### **Il existe un lien de causalité entre la consommation de benzodiazépines et l'augmentation des risques d'Alzheimer.**

Un problème d'autant plus alarmant en France, pays où la population se hisse sur la première place du podium mondial des consommateurs de somnifères et d'antidépresseurs.

Selon les derniers chiffres datant de 2012, c'est 1/6ème de la population française qui a déjà consommé au moins une fois des benzodiazépines. Sur ces 11,5 millions, 7 millions ont eu recours à ce type de médicaments pour remédier à l'anxiété et 4,2 pour les troubles du sommeil. Afin de combattre ce fléau, la Haute Autorité de Santé a préconisé une sanction d'ordre financière, à savoir la réduction de 65 % du remboursement des médicaments de la famille des benzodiazépines. Cela dit, pas sûr que cela soit la meilleure façon de pallier cette situation préoccupante.

Enfin, pour rappel, Alzheimer touche actuellement plus de 18 millions de personnes atteintes

aux quatre coins du globe et représente plus de 50 % des syndromes de type démentiel. Compte tenu du vieillissement de la population mondiale, ce chiffre ne devrait que progresser dans les années à venir, accélérant parallèlement la nécessité de trouver un réel traitement à cette maladie, ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui (les actuels médicaments ne faisant que retarder son développement).

Cette étude est éloquent et fait froid dans le dos. En tout cas, nous, on félicite ces chercheurs qui travaillent toujours plus pour faire avancer la science en sauvant des vies et on espère qu'un traitement adéquat à ce syndrome sera bientôt mis au point. Les résultats de cette étude vont-ils vous rendre plus vigilant sur votre consommation de médicaments à l'avenir ?

Dominique le DOUJET



British Medical Journal

## Crédit Mutuel

### LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE NATIONAL DE L'AD-PA ACCOMPAGNE LES PROFESSIONNELS DANS LEURS ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES.

Banque de proximité, le Crédit Mutuel propose aux Directeurs d'établissements et de services à domicile des solutions adaptées à leurs besoins en matière de **placements, de financements et de services**. Il finance notamment les constructions et les travaux des maisons de retraite en prêt locatif social (PLS).

De plus, les structures sous forme associative clientes du Crédit Mutuel ont accès, sous certaines conditions, au service d'Informations Juridiques et Fiscales pour une assistance personnalisée.

Un partenariat gagnant-gagnant qui tient compte des spécificités et priorités régionales.

#### La convention nationale confirme la volonté des deux partenaires de construire des relations durables afin de permettre :

- à l'AD-PA : de mener à bien ses missions auprès des directeurs d'établissements, des personnes âgées et leurs familles, en bénéficiant de l'apport et de l'expertise du Crédit Mutuel.
- au Crédit Mutuel : de développer ses relations avec un acteur important œuvrant sur la prise en charge du grand âge.

Une des priorités de chaque partenaire est de mobiliser ses réseaux au plan national, régional et départemental sur des sujets d'intérêt commun (activité professionnelle, financement des structures d'accueil, recherche de solutions de banque et d'assurance pour les personnes âgées et leurs familles).



La liste des correspondants régionaux du Crédit Mutuel est disponible auprès de l'AD-PA.

# RAPPORT ANNUEL AGE PLATFORM EUROPE

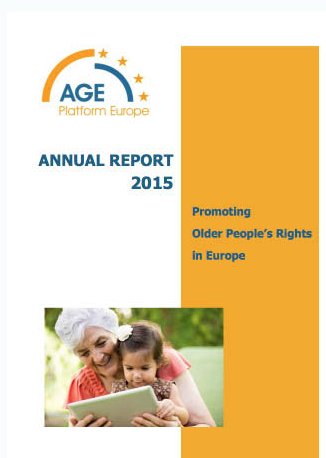


**A**GE Platform Europe vient de publier son rapport annuel 2015. Ce dernier souligne notamment les progrès importants en faveur des « environnements pour tous les âges » et des droits des personnes âgées en Europe

2015 était la première année du nouveau plan stratégique triennal de AGE. C'était une année de défis, marquée par un nouveau Parlement européen, une nouvelle Commission européenne (avec de nouvelles priorités) et le nouveau programme Rights, Equality and Citizenship (REC) sous-tendant un travail politique.

Sans oublier la situation sociale et économique difficile, au sein et à l'extérieur de l'Union européenne, et ses répercussions sur un nombre croissant de personnes âgées en Europe qui se voient confrontées à des réductions drastiques en matière de sécurité sociale menaçant le maintien de conditions de vie décente.

2015 a également été une année très intense pour AGE, s'efforçant de souligner les actions à mener pour protéger les droits des personnes âgées en tant que citoyens, travailleurs, consommateurs et patients, au niveau de l'UE, des Nations unies et du Conseil de l'Europe.



**Rapport annuel 2015 AGE**  
Disponible sur :  
[www.age-platform.eu](http://www.age-platform.eu)



**Faites nous part de vos commentaires et analyses à [ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr)**

**P. CHAMPVERT en tant que Vice-Président de EDE est membre du Conseil d'Administration de AGE Platform**



## LUNDI DE PENTECÔTE : LES CRÉDITS NE VONT TOUJOURS PAS COMPLÈTEMENT AUX PERSONNES ÂGÉES

Depuis 11 ans l'État a pris l'habitude de détourner les crédits prévus pour les personnes âgées fragilisées et notamment ceux du Lundi de Pentecôte.

Désormais l'État va plus loin : Depuis 2 ans et demi les retraités payent la CASA1 et son produit (726 millions € par an) ne va toujours pas entièrement à l'aide aux personnes âgées malgré le vote officiel de la loi vieillissement fin de l'an dernier.

L'effet Vignette devient de plus en plus énorme c'est ce qui a récemment valu une demande officielle du Conseil de la CNSA à l'Etat pour demander l'utilisation de tous les crédits prévus pour les personnes âgées fragilisées.

L'AD-PA demande donc une réponse rapide des Pouvoirs Publics; en effet il importe que les personnes âgées en établissement et à domicile puissent voir leurs conditions de vie concrètement améliorées et que les centaines de milliers d'emplois correspondants soient réellement créés.

Il importe de ne pas ajouter de nouveaux milliards détournés au 4,5 milliards déjà détournés depuis 11 ans.

<sup>1</sup>CASA : Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie.

12 mai 2016

## QUEL BUDGET POUR LES MAISONS DE RETRAITE ?

Le magazine Le Particulier sort un dossier sur le budget à prévoir pour entrer dans une maison de retraite.

L'AD-PA a toujours été soucieuse de la transparence de l'information et de l'aide à la décision des personnes âgées et de leurs familles.

Elle salue donc la sortie de ce dossier.

Pour bien choisir un établissement l'AD-PA rappelle que l'essentiel est de comparer la prestation et les prix. Il est ainsi indispensable que la famille et surtout la personne âgée visite l'établissement avant toute entrée. Et il est important de se faire préciser à quoi correspond le prix proposé et quels seront les prestations à ajouter. Il n'en reste pas moins vrai que le problème majeur est le coût moyen d'une maison de retraite. Avec 70 € par jour les professionnels réalisent des prouesses en proposant quatre repas, le logement et des activités de loisirs ce qu'aucun hôtel restaurant ou club de vacances ne propose en France.

Pour autant, il reste que 2 200 € par mois c'est le double de la retraite moyenne et que cela reste insupportable à porter pour les personnes âgées.

La solution est donc, comme l'ont fait nos voisins européens, de mettre en place une véritable prestation autonomie qui aidera les personnes âgées. Nicolas Sarkozy et François Hollande l'avaient tous les deux promis sans l'avoir fait. Ce devra donc être un des enjeux majeurs du quinquennat qui s'ouvrira en 2017.

23 juin 2016

## TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS : L'AD-PA ATTEND SOUPLESSE ET SIMPLIFICATION

La troisième réunion de concertation relative à la réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées qui s'est déroulée ce 22 juin a permis quelques avancées.

Compte tenu des choix financiers contraints des pouvoirs publics, l'AD-PA avait appelé à une réforme permettant une grande simplification de toutes les procédures.

L'Etat a montré lors de cette réunion avoir pris en compte ces attentes sur certains points (libre affectation des résultats, fongibilité entre sections tarifaires, possibilité de CPOM inter-établissements, simplification du dialogue de gestion, ...). L'AD-PA en est satisfaite.

Pour autant, d'autres mesures du projet de réforme (taux de minoration des forfaits «soin» et «dépendance», seuil d'occupation irréaliste, sanction déséquilibrée en cas de non signature de CPOM, ...) restent encore à travailler.

Aussi, l'AD-PA reste en attente de l'inscription des avancées de ce mercredi dans les projets de décrets et vigilante quant aux mesures d'une rigidité encore excessive par rapport aux nécessités de simplification reconnues par tous.

23 juin 2016

## PRESTATIONS SOCLE DES MAISONS DE RETRAITE : UNE DÉMARCHE MARGINALE QUI NE TRAITE PAS LES VRAIES QUESTIONS

### L'efficacité des professionnels

A Compter du 1er juillet s'applique un nouveau décret sur un socle commun de prestation dans les maisons de retraite.

Cela montre avant tout la grande efficacité des professionnels du secteur : en effet quel hôtel restaurant en France propose pour 70 € (1) la chambre, petit déjeuner, le déjeuner, le dîner et deux collations (une vers 16h, l'autre la nuit) et des activités de loisir ?

L'AD-P A a toujours été favorable à la plus grande transparence du secteur; pour autant force est de constater que ce texte relève plus de la communication que de l'attente véritable des personnes âgées et des familles ; en effet la question majeure pour elles reste celle du coût de l'établissement ; si 70 € est une prouesse au regard de la prestation fournie 2 100 € par mois cela reste insupportable au regard des retraites dont la moyenne est autour de 1000 €

### Quelle efficacité de l'Etat ?

C'est donc bien en remboursant mieux les séjours dans les maisons de retraite par la solidarité nationale que l'Etat fera véritablement avancer les attentes des personnes âgées, des familles, et des professionnels. Il est donc à craindre que passée, la communication du moment, ce décret reste au mieux marginal, au pire inutile car il ne règle pas la réelle question posée qui est celle de la qualité de l'accompagnement des personnes âgées et du financement

Il en va d'ailleurs de même pour l'aide à domicile toujours en situation très critique et pour laquelle l'Etat continue à ne prévoir que des palliatifs insuffisants

(1) Prix de journée moyen en Maison de Retraite

30 juin 2016

Retrouvez l'AD-PA sur les salons Age 3 :

**4 Octobre - Colmar**  
**8 Novembre - Angers**  
**6 Décembre - Lille**



Programme et inscription sur :  
[www.age3.fr](http://www.age3.fr)

## VOYAGE D'ETUDE | TOKYO

**10 au 15 octobre 2016**  
**Le modèle Japonnais**

Pour mieux comprendre le modèle japonais de l'aide aux personnes âgées, DIALOG organise un voyage d'étude à Tokyo en partenariat avec AD-PA.

**Inscrivez-vous sur [ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr) et bénéficiez d'une réduction de 200 €\*.**

\*Offre valable pour toute adhésion en cours



## EMPLOI DEMANDE

Expérience Direction (16 ans), candidat CAFDES en 09/16 par la VAE. 50 ans, niveau 1 (ingénieur), se propose comme adjoint ou directeur en EHPAD vallée du Rhône. Dispo. immédiate, mobilité 69, 42, 07, 26, 84, 30, 34

Pierre PINET  
[pierre.pinet07@orange.fr](mailto:pierre.pinet07@orange.fr)  
06 72 37 95 74

Actuellement en immersion professionnelle, je suis titulaire d'un Master 2 en management des structures sanitaires et sociales et à la recherche d'un poste d'adjoint de direction ou de directeur dans un établissement médico social (EHPAD ou secteur du handicap) en région Midi-Pyrénées.

Alexandra LASALLE  
[alexandra\\_lassalle@orange.fr](mailto:alexandra_lassalle@orange.fr)

Après une importante expérience dans le secteur sanitaire et médico-social et titulaire d'un Master 2 MOSS, je recherche un poste de direction en EHPAD.

Expertise : management, gestion financière, projet, qualité, risques, stratégie.

Sylvie TROY  
[sylvie.troy@free.fr](mailto:sylvie.troy@free.fr)  
06 60 24 42 71

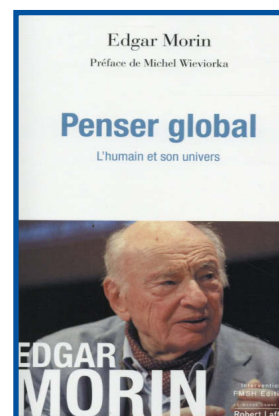
## PENSER GLOBAL - L'HUMAIN ET SON UNIVERS

EDGAR MORIN

Nos connaissances sur l'humain, sur la vie, sur l'univers, sont en pleine expansion. Elles sont aussi séparées et dispersées. Comment les relier ? Comment affronter des problèmes qui sont tout à la fois complexes, fondamentaux, intellectuels et vitaux ? Comment nous situer dans l'aventure de la vie et dans celle de l'univers, en tenant compte du fait que l'humain est intérieur à l'univers et que l'univers est intérieur à l'humain ? La réponse d'Edgar Morin, avec ce livre, est lumineuse d'intelligence et accessible à tous.

L'auteur nous invite, à sa façon, à penser global, c'est-à-dire à considérer l'humanité dans sa nature « trinitaire », puisque chacun est à la fois un individu, un être social et une partie de l'espèce humaine.

L'humanité est emportée dans la course effrénée de la mondialisation : la réflexion d'Edgar Morin nous propose de scruter son avenir et son devenir sans céder aux facilités de l'air du temps ni aux injonctions de l'actualité..



ROBERT LAFFONT - 144 pages - 14,00€

## LA DÉMARCHE QUALITÉ EN ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

JEAN-RENÉ LOUBAT



Dans la forêt de concepts et d'approches, qui caractérise actuellement le secteur social et médico-social en matière de qualité, ce véritable guide pratique trace un chemin pour le dirigeant et le praticien qui souhaitent : réaliser l'auto-évaluation de la qualité dans son association, son établissement ou son service ; promouvoir une démarche durable d'amélioration continue de la qualité. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la philosophie de l'ANESM, centrée sur la bientraitance et les bénéfices des établissements et services. Sans négliger pour autant les enjeux et les réflexions théoriques préalables à la mise en oeuvre d'une telle démarche, l'auteur présente : une méthodologie concrète afin de mettre en place un système qualité ne nécessitant pas de moyens très importants ; un référentiel à la fois très exhaustif et adaptatif à divers établissements et services. La démarche mise sur la participation des

personnels, les invitant à une revue complète des pratiques professionnelles et du fonctionnement de leurs structures..

DUNOD - 288 pages - 32,00€

## L'AIDE SOIGNANT FACE À LA FIN DE VIE

MARIE-AGNÈS COSTA-CLERMONT

Dans les institutions gériatriques, tout comme à l'hôpital, l'aide-soignant est le pivot de l'équipe soignante. Par son regard clinique et sa proximité indiscutable avec les personnes âgées en fin de vie, son rôle est déterminant quant à la qualité des soins interdisciplinaires et continus qui leur sont prodigués. Il est grand temps de le reconnaître ! C'est l'objectif de ce livre. D'une grande importance relationnelle, la mission de l'aide-soignant s'inscrit dans la continuité de la vie. A la fois soutien à l'exercice de l'autonomie, il veille à apporter soins et confort dans le respect du temps qu'il reste à vivre. Son regard attentif aux modifications physiques et psychiques des personnes âgées permet un accompagnement humain des derniers moments de vie. Ces signes cliniques sont parfois difficilement identifiables mais leur repérage donne tout son sens à la démarche des soins palliatifs qui implique toute l'équipe soignante..



ERES - 168 pages - 10,00€



## L'ÂGE, LE DÉSIR ET L'AMOUR

MARIE DE HENNEZEL

Marie de HENNEZEL est psychologue clinicienne. Pionnière du développement et de la reconnaissance des soins palliatifs, elle a travaillé dix ans auprès des malades avant d'être chargée de mission au ministère de la Santé sur les questions de la fin de vie. Elle a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

La sexualité et l'amour ne sont pas le monopole de la jeunesse ! La persistance d'une vie amoureuse érotique, quand on avance en âge, demande une évolution de la sexualité.

Marie de Hennezel sonde avec finesse le mystère de ce nouveau chapitre de la vie. Au fil de ses rencontres, de ses lectures, de ses incursions sur des terres lointaines, comme celles du tantrisme ou des arts d'aimer de l'Orient, elle invite le lecteur à un voyage au coeur d'un territoire méconnu.

Un livre qui ouvre de nombreux chemins.



POCKET - 208 pages - 6,30€

## BIEN-TRAITANCE ET MANAGEMENT DANS LES LIEUX D'ACCUEIL : DE LA MATERNITÉ AU GRAND ÂGE

DANNIEL RAPOPORT



Depuis son émergence dans le domaine médico-psycho-social, le concept de bien-traitance exige un véritable engagement des personnels concernés par l'accueil et l'accompagnement de tout être humain en situation de vulnérabilité. Mais force est de constater que ces professionnels ne sont pas toujours en position d'y répondre, tant au niveau de conditions matérielles et économiques aléatoires que de formations initiales et continues toujours lacunaires.

Comment offrir à chaque professionnel concerné un environnement dynamique et soutenant, dont les valeurs éthiques soient constamment vivifiées ? Comment faire pour que les responsables du management de ces structures, aux niveaux politique, administratif, sanitaire, sécuritaire et économique, ne freinent pas l'ouverture d'esprit et la créativité de ces professionnels souvent maltraités, seuls remparts à leur burn-out, leur « manque à penser » ou un activisme dépourvu de sens ?

Professionnels bien-traitants ? Professionnels bien-traités ! Ce livre en témoigne, riche d'expériences managériales innovantes, de propositions et de réflexions approfondies qui libèrent les façons de faire et de dire dans le respect de l'enfant et de ses parents, de toute personne fragilisée par un handicap, l'avancée en âge ou la dépendance, comme dans le respect de celui dont on est professionnellement responsable, individuellement et en équipe.

BELIN - 271 pages - 19,50€

## MANAGEMENT

### MANAGER SANS SE RENIER - JEAN-PAUL BOUCHET ET BERNARD JARRY-LACOMBE

Libérer l'entreprise ? Ralentir la cadence ? Relancer la participation ? Résister à la pression ? Prendre la parole ? Les concepts fleurissent autour du management de l'entreprise. Qu'est-ce qu'être



manager aujourd'hui ? De nombreux cadres, impliqués dans l'exercice de leur responsabilité et y trouvant un intérêt fort, vivent mal la réduction de leur autonomie du fait de la pression croissante et démesurée d'objectifs peu ou pas discutés. Comment articuler la qualité du travail, les attentes des salariés et de la place du collectif ? Faut-il courber la tête en faisant le deuil de ses convictions ou peut-on donner du sens à l'exercice de la responsabilité ? Fruit de réflexions croisées de managers du public et du privé, ce livre établit un diagnostic et donne des repères. Il propose des marges de manoeuvre pour qu'un manager trouve le bon équilibre et la bonne distance qui lui permettent d'accomplir sa mission et de bien faire son travail. Loin de la théorie, cet ouvrage privilégie une approche de terrain et la rencontre des acteurs.

EDITIONS ATELIER - 160 pages - 10,00€

# Colloque

## LE PLAISIR AU TRAVAIL AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES DANS UN CONTEXTE AGISTE

21 Novembre  
Espace Reuilly, Paris

**Tout  
Public**

Directeurs,  
Cadres,  
Psychologues,  
Animateurs  
Soignants,  
...

8h30 : *Accueil*

9h30 : *Ouverture* : **L'âgisme, première des discriminations**

10h30 : **La parole des personnes âgées**  
*Présentation de Citoyennage*

11h30 : **Le sens de l'accompagnement au quotidien**  
*Plaisir et motivation au travail,  
Expériences innovantes à domicile et en établissement*

13h : *Cocktail déjeunatoire*

14h : **L'avancée en âge, un atout pour soi et pour tous**  
*La vision du psychologue*

15h : **La vieillesse, facteur de cohésion sociale**  
*La vision du sociologue*

16h : *Clôture*

Adhérent : **Avant le 21 oct. : 90 €**  
Après le 21 oct. : 140 €

Non Adhérent : **Avant le 21 oct. : 110 €**  
Après le 21 oct. : 160 €

Etudiant, retraité, recherche d'emploi : **30 €**

**Tarifs de groupe :**

A partir de 3 personnes : - **30%**

A partir de 5 personnes : - **40%**

7 personnes et plus : - **50%**

Informations et inscription : [ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr)

[www.ad-pa.fr](http://www.ad-pa.fr)